

## Q Qui sommes-nous ?



La Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon, accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi et l'autonomie.

Notre approche est globale, il s'agit pour nous de mobiliser l'ensemble des solutions existantes localement en matière d'insertion, de formation, d'emploi et de vie quotidienne. L'accompagnement est réalisé à titre gratuit et sur la base du volontariat des jeunes. Chaque année, la Mission Locale accompagne plus de 3 000 jeunes dans leur démarche d'insertion professionnelle.

La Mission Locale est installée à Besançon. Elle intervient sur les différents quartiers de la Ville : **Clairs-Soleils, Montrapon, Palente-Orchamps, Planoise**. **Deux antennes** sont installées dans les communes d'**Ornans** et de **Baume-les-Dames**. **Quatre permanences** sont implantées dans les communes d'**Amancey, Quingey, Saint-Vit, Sancey**.

La Mission Locale, outre la ville de Besançon et ses quartiers prioritaires, couvre le territoire du **Grand Besançon Métropole** et ceux de :

- La Communauté de Communes **Loue Lison**
- La Communauté de Communes du **Doubs Baumois**
- La Communauté de Communes **du Pays de Sancey-Belleherbe**
- La Communauté de Communes des **Deux Vallées Vertes**
- La Communauté de Communes du **Val Marnaysien**

## Q La Mission Locale partenaire privilégié des employeurs



Entrées en emploi

2 393



Dont Contrats aidés

243



Acteurs économiques en contact

446



Immersions entreprises

734

Sources : Chiffres I-milo 2019



### RÉSEAU DE PARRAINAGE

En complément du travail des conseillers, les jeunes peuvent s'appuyer sur les parrains de la Mission Locale, tous bénévoles et issus du monde de l'entreprise. En 2020, 1 jeune sur 2 a trouvé un emploi ou une qualification grâce au parrainage.



### ACTIONS D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT

Des employeurs peuvent venir présenter à des groupes de jeunes leur entreprise, leurs attentes et les contrats proposés au sein de la Mission Locale. Vous pourrez également participer à des manifestations sur l'emploi organisé par notre association tout au long de l'année.

Notre petit +

Identifier les savoirs-être, les appétences, les compétences transférables de chaque jeune.



## Un jobboard est à votre disposition

[www.missionlocale-besancon.fr](http://www.missionlocale-besancon.fr)



### La Mission Locale, partenaire des employeurs

- ✓ Connaissance des publics suivis, ciblage des profils
- ✓ Fichier actualisé de jeunes prêts à l'emploi

### Aide à la recherche de candidats

- ✓ Repérage et diffusion des offres en interne
- ✓ Suivi de la mise en relation candidat / employeur
- ✓ Information sur les contrats et les mesures spécifiques d'aide à l'embauche des moins de 26 ans

### Contribution à l'intégration des nouveaux salariés dans l'entreprise

- ✓ Suivi individualisé dans le cadre de l'accompagnement Mission Locale permettant d'informer le jeune sur les compétences attendues, les règles à respecter dans l'entreprise



## Un engagement pour l'avenir

Le contrat aidé, une mesure adaptée pour vos futurs recrutements dans le cadre de la reprise d'activité. La Mission Locale est très impliquée dans le plan gouvernemental « 1jeune1solution », afin de développer les compétences des jeunes et de leur permettre de s'insérer dans le monde du travail.

**PEC (Secteur non marchand) :** Prise en charge de 65% à 80% selon le lieu de résidence du jeune / Durée hebdomadaire de 20h à 30h / Contrat initial de 6 à 11 mois avec renouvellement possible, pour une durée maximale de 24 mois.

**CIE (Secteur marchand) :** Prise en charge à taux unique de 47 % / Durée hebdomadaire de 30h à 35h / Contrat initial de 6 à 9 mois avec possibilité de renouvellement de 6 mois / Aide initiale de 10 mois pour les CDI et de 6 à 9 mois pour les CDD.

Bénéficiez d'aides à l'embauche

pour les moins de 26 ans



### CONTRATS AIDÉS

Taux de prise en charge pouvant aller jusqu'à 80 % du salaire brut mensuel pour l'embauche d'un jeune, sous certaines conditions.

#### CIE

(Contrat Initiative Emploi)  
Secteur Marchand

#### PEC

(Parcours Emploi  
Compétences)  
Secteur non Marchand

Pour en savoir plus, contactez Maxime MIGNON, Conseiller Relations Entreprises  
au 03.81.85.85.06 / maxime.mignon@milobfc.fr